



S.I.V.O.S en Sapey

230, Route du Pont de la Pyle
39260 MAISOD
03.84.42.32.46
mairie@maisod.fr

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 039-253906291-20251217-S_2025_0009-DE



Date de la convention :
09 / 12 / 2025

Date d'affichage :
09 / 12 / 2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : **8**
- Présents : **5**
- Votants : **6**

Votes :

- Pour : **6**
- Contre : **0**
- Abstention : **0**

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, les membres du Conseil Syndical du SIVOS en Sapey, régulièrement convoqués, se sont réunis en nombre légal dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Céline GROS.

MEMBRES PRÉSENTS :

Mme Céline GROS, Mme Delphine BARTHET, M. Jérôme SMANIOTTO, Mme Céline COLAS, M. Maxime BALLAUD.

ABSENT(S) AVEC POUVOIR : Mme Joëlle FRANTZ à M. Jérôme SMANIOTTO

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Mme Christelle CARROZ et M. Olivier GAMBEY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Delphine BARTHET

OBJET : CENTRE DE GESTION – ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

VU la délibération n° 18-2025 du 18 juillet 2025 par laquelle le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Jura a créé un service de médecine préventive ;

VU les conditions d'utilisation du service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Jura définies dans la convention, annexée à la présente délibération.

Le Centre de Gestion du Jura a créé un service de médecine à la disposition des collectivités territoriales du Jura. Celui-ci a vocation à assurer la surveillance médicale des agents en relation avec les fonctions qui leur sont confiées et à agir sur le milieu professionnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical DÉCIDE :

- D'ADHÉRER au service de médecine préventive du Centre de gestion du Jura ;
- D'AUTORISER Madame la Présidente à conclure la convention correspondante d'adhésion au service de Médecine Professionnelle et Préventive ;
- DE PRÉVOIR les crédits correspondants au budget de la collectivité.
- AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document afférent.



S.I.V.O.S En Sapey
Siège social : Mairie Siret : 25390629100021
230, route du Pont de la Pyle 39260 MAISOD
03.84.42.32.36 mairie@maisod.fr

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme, La Présidente, Céline GROS